



131.30 / 3.231

Berne, le 21 novembre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNEAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC

### **Négociations salariales à la Confédération : le personnel mérite et attend une hausse substantielle de salaire**

Cela fait des années que le personnel de la Confédération attend une hausse sensible de salaire. Le complément de 1 % de cet été a presque été partout mangé par l'augmentation des cotisations due à la réforme de la caisse de pensions. C'est pourquoi la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) attend du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz qu'il accorde une hausse importante de salaire lors de la négociation du 25 novembre. Il y a quelques jours, notre ministre des Finances a reçu un mémoire dûment motivé à ce sujet.

Le personnel de la Confédération travaille toujours plus durement et doit faire face à une forte pression. Après les anciennes négociations qui n'ont rien apporté, le retard de salaire par rapport aux branches comparables se monte à 12 %. En plus de la pleine compensation du renchérissement, les employé(e)s de la Confédération méritent aujourd'hui de toucher un salaire réel bien plus élevé. Le Conseil fédéral prévoyant jusqu'à 5 % de hausse pour les cadres, une hausse de 3 % pour tous et toutes est une reconnaissance minimale.

Si les finances de la Confédération se sont soldées ces dernières années par des milliards d'excédents, c'est aussi grâce au personnel. Cette dernière peut donc se permettre de rémunérer décentement ses employé(e)s. Aujourd'hui, elle doit donner un signal, car il lui appartient de jouer un rôle exemplaire concernant le maintien du pouvoir d'achat. Les résultats déjà connus des négociations salariales dans d'autres branches font apparaître des hausses supérieures à 3 pour cent. À la Confédération fédérale de suivre. Si l'on peut facilement trouver du jour au lendemain 6 milliards de francs dans les caisses de la Confédération et plus de 60 milliards à la Banque nationale pour sauver la place financière mise à mal par une gestion pitoyable des banques, on n'a pas le droit de laisser le personnel de la Confédération « gros Jean comme devant ». Le Conseil fédéral doit non seulement faire passer un message d'optimisme dans la branche financière, mais aussi pour les travailleurs et travailleuses de la Suisse.

La CNPC demande en outre avec insistance que la Confédération verse à nouveau, pour la première fois depuis des années, aux retraité(e)s de la Confédération une partie au moins du renchérissement.

#### Renseignements :

Hans Müller, APC et président de la CNPC, tél. 079 406 93 38

André Eicher, garaNto, tél. 079 380 52 53

Christof Jakob, ssp, tél. 077 447 29 03

***Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)***